



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 septembre 2024  
(OR. en)

12520/24  
ADD 1  
LIMITE  
PV CONS 44  
RELEX 1031

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL**  
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires étrangères)  
22 juillet 2024

## Activités non législatives

### 3. Questions d'actualité

Le Conseil s'est penché sur la diplomatie numérique.

### 4. Agression menée par la Russie contre l'Ukraine<sup>1</sup>

*Échange de vues*

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la réaction de l'UE à l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

### 5. Situation au Moyen-Orient

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la réaction de l'UE à la situation au Moyen-Orient.

### 6. Divers

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Tchéquie (document 12387/24) concernant sa décision de cesser de reconnaître les documents de voyage non biométriques délivrés par la Fédération de Russie à compter du 15 juillet 2024, par l'Italie (document 12480/24), au nom des délégations AT, CY, CZ, EL, HR, SI et SK, sur l'importance de revoir la politique de l'UE à l'égard de la Syrie et de réexaminer les conditions du retour des réfugiés, par la Pologne (document 12405/24) sur son initiative visant à renforcer les relations transatlantiques en intensifiant la communication stratégique de l'UE à l'égard des États-Unis dans le cadre des élections à venir et par Chypre (document 12477/24) en ce qui concerne le récent sommet de l'Organisation des États turcophones.

---

<sup>1</sup> Y compris un échange de vues informel avec le ministre ukrainien des affaires étrangères (par vidéoconférence).

**Déclarations relatives aux points "A" non législatifs figurant dans le**  
**document 11443/1/24 REV 1**

**Concernant le**  
**point 29 de la liste**  
**des points "A":**

**Un pont vers Busan: déclaration sur les polymères plastiques primaires**  
*Autorisation de signer un instrument non contraignant*

**DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

"Bien que la Tchéquie soutienne pleinement la conclusion d'un instrument international ambitieux sur la pollution plastique, toute disposition juridiquement contraignante doit être réalisable et applicable et, de préférence, être fondée sur des initiatives existantes de l'Union.

Dans ce contexte, nous tenons à faire part des préoccupations que nous inspire le libellé de la déclaration "Un pont vers Busan", qui, dans son dernier alinéa, fait référence au gel ou à la limitation de la production de polymères plastiques primaires. En l'absence d'une évaluation approfondie, de telles mesures sont susceptibles d'avoir de lourdes conséquences juridiques et pratiques. Nous invitons la présidence et la Commission à tenir compte de cet aspect dans le cadre des négociations à venir."

**Concernant le**  
**point 31 de la liste**  
**des points "A":**

**Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) - Lettre au nom de l'UE et de ses États membres en réponse à la demande d'adhésion de la Chine à l'OTIF en tant que membre associé**  
*Approbation d'une lettre*

**DÉCLARATION DE LA SLOVAQUIE**

"La République slovaque salue les efforts déployés par la présidence et la Commission pour trouver un consensus au sein du Conseil sur la réaction de l'UE à la notification du dépositaire adressée par le secrétaire général de l'OTIF concernant la demande d'adhésion à l'OTIF en tant que membre associé présentée par la République populaire de Chine.

C'est dans un souci de maintien de l'unité et dans un esprit constructif que nous soutenons l'approche commune de l'UE et la proposition de lettre d'opposition, dont l'objectif est de disposer de davantage de temps à des fins de consultation, d'évaluation et de réflexion quant au bien-fondé de la demande.

Nous nous félicitons que cette lettre précise que l'opposition est sans préjudice de la position future de l'UE et de ses États membres sur la décision que prendra l'Assemblée générale de l'OTIF. La République slovaque estime que l'adhésion de la République populaire de Chine à l'OTIF, qui est également conforme à la stratégie à long terme de l'OTIF, recèle un potentiel important. Au vu des informations dont nous disposons actuellement, nous n'avons pas l'intention de nous opposer à la demande présentée par la République populaire de Chine en vue de devenir membre associé de l'OTIF."

---